

HANDICAP
MENTAL
ET
PSYCHIQUE

Différents et parents

La parentalité des personnes déficientes ou souffrant de troubles psychiques est une réalité. Elle doit être accompagnée dans sa pluralité par les professionnels et nécessite des réponses adaptées. Très innovant sur certains territoires, cet accompagnement doit désormais être harmonisé, grâce à une large diffusion d'outils et de connaissances, dans l'intérêt des enfants et des parents.

« **A**vant je reniais ma mère. Je me disais que c'était pas ma mère, y'avait un poids qui était sur moi. (...) Et j'ai fini par me dire que c'était injuste et qu'elle ne méritait pas ça. » Kevin Poirier, 17 ans, témoigne de sa relation avec sa mère, travailleuse en ESAT et déficiente intellectuelle (1). Placé dans son enfance en famille d'accueil, il a pu, « malgré tout », maintenir un lien avec elle. Un lien passé par différents

stades, du rejet à l'acceptation, puis au soutien et à l'attachement. Cette histoire est celle de nombreux enfants aujourd'hui. Leurs parents, qui ont une déficience intellectuelle ou souffrent de troubles psychiques, les élèvent parfois à temps complet, parfois à temps partiel ou très partiel, partageant alors leur parentalité avec un service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), souvent des assistants familiaux, ou un tiers digne de confiance. Bertrand Morin, forma-

teur, spécialiste de cet accompagnement particulier, aime à dire « qu'ils ont une longueur d'avance sur nous. Cela fait longtemps que beaucoup ne vivent pas avec leurs enfants à temps complet, dans une société où de plus en plus de couples ne durent pas et font de même. Ces enfants connaissent la multi-parentalité et vivent le lien d'appartenance, composé à la fois du lien du sang et du lien du cœur. »

Reconnaître le désir d'enfant

Il aura toutefois fallu du temps, lutter contre beaucoup de résistances, pour que ces parentalités soient acceptées, reconnues et accompagnées. Car dans le champ du handicap mental et psychique, la parentalité se situe un cran au-dessus de la sexualité, elle-même restée longtemps taboue, voire interdite, dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Encore aujourd'hui, beaucoup de professionnels restent très frileux à l'annonce d'un désir d'enfant. « Ce n'est pas la bonne posture, poursuit Bertrand Morin. Il faut avant tout reconnaître que ce désir est légitime, car c'est les reconnaître en tant que personne, comme vous et moi. Elles ont les mêmes droits que nous, et

depuis les lois de 2002 et 2005, une révolution est en marche qui les met au centre de l'accompagnement. Les personnes en situation de handicap veulent être comme tout le monde. Et qu'est-ce qu'être comme tout le monde? C'est avoir une famille. »

Reconnaître le désir d'enfant, c'est d'abord interroger la notion de couple. « L'enfant peut représenter différents enjeux pour les personnes, et notamment les mères : celui de dépasser les parents, d'avoir un enfant qui ne sera pas handicapé ou d'accéder à un statut, car en Esat le statut de mère est très important, poursuit Bertrand Morin. Je renvoie donc toujours au couple, en disant à la personne : avant d'avoir un enfant, commence par trouver du bonheur dans ton couple, essaye qu'il fonctionne bien, donne de l'amour à ton conjoint. » Cette étape leur permet de faire le point, poursuivre ou non le projet d'enfant, rester en couple ou se séparer. Une

Encore aujourd'hui, beaucoup de professionnels restent très frileux à l'annonce d'un désir d'enfant.



écoute capitale, mais gare aux projections : « *Ce désir d'enfant nous renvoie terriblement au nôtre et à ce que nous vivons, donc méfions-nous de nous-mêmes* », prévient Bertrand Morin.

Au bout de ce cheminement, quand l'enfant paraît, « *il faut tricoter, faire du sur-mesure pour chaque enfant et parent* », poursuit-il. Car si ces parents ont souvent des aptitudes parentales, leurs difficultés sont aussi réelles. Parmi elles, chez les personnes déficientes intellectuelles : une méconnaissance des besoins de l'enfant, de son rythme de vie, de son développement, des difficultés à se situer en tant qu'adulte, à poser certaines limites. D'où la nécessité d'un accompagnement au cas par cas.

Travail en réseau

Guillaume Damie, éducateur spécialisé au Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de l'association Sauvegarde à Agen, a organisé une journée d'étude en novembre 2016 sur le sujet, « *face à la multitude de questions* » qui se posent aux professionnels. « *Je m'en suis rendu compte au fil de mes expériences dans plusieurs SAVS. J'ai lancé une enquête qui a mis en exergue un appui territorial difficile à mailler, une absence de dispositif repéré, un cloisonnement des institutions et un manque de travail de prévention au moment de la grossesse.* » Autour de ces familles, travaillent une multitude de services : SAVS, ESAT, maisons des femmes, ASE, PMI, etc. Or, plus ces familles sont accompagnées de façon coordonnée, avant, pendant la grossesse et après la

naissance, plus les chances pour elles de « faire famille » sont nombreuses. « *Nous avons besoin d'un réseau de partenaires identifiés*, poursuit Guillaume Damie. *Je souhaitais monter un site Internet pour informer tous les acteurs locaux, mais la Fondation de France a refusé mon dossier; donc je mets des espoirs désormais du côté du « pôle ressource » sur le handicap qui doit être mis en place dans le département à l'horizon 2018. Qu'est-ce qu'on met comme moyens de compensation pour ces parents? Quel espace de répit peut-on leur offrir? Il faut parvenir à répondre à ces questions.* »

Comme beaucoup de ses confrères, Guillaume Damie s'inspire de l'expérience développée dans le bassin de Saint-Nazaire et du Pays-de-Retz depuis 2004. L'association Jeunesse et avenir y a créé un Service d'accompagnement et de soutien à la parentalité (SASP), conventionné avec le conseil départemental de Loire-Atlantique, qui fait aujourd'hui référence en France. « *Nous avons identifié un besoin d'accompagnement à la parentalité et mené un travail de recherche en concertation avec différents acteurs du territoire*, décrit Benoît Lacourt, directeur du SASP. *Nos trois missions consistent à accompagner les personnes dans le cadre de contrats de gré à gré, coordonner un partenariat autour de cet accompagnement, et proposer des actions de formation et de prévention auprès des familles et des professionnels.* » Le service, qui accompagne une vingtaine de familles, a construit « *en marchant* » une politique commune avec les professionnels de la PMI et de l'ASE. Trois groupes de travail ont ainsi planché sur la création d'un répertoire d'acteurs locaux « ressources » sur le sujet, ainsi qu'un guide de vie

UN MANQUE DE DONNÉES

Il n'existe pas d'enquête épidémiologique permettant de quantifier ces familles et les accompagnements proposés. En 1995, l'Unapei estimait à 13 000 le nombre d'enfants nés de parents déficients intellectuels. Selon une étude effectuée en 2016 par Guillaume Damie dans 11 établissements et services du Lot-et-Garonne, sur 353 personnes accompagnées, 272 personnes n'avaient pas d'enfants, 76 étaient parents et 5 futurs parents. Sur les 85 enfants mineurs, 42 vivaient avec leurs parents, 21 étaient accueillis à temps plein en établissement, 5 en accueil familial et 1 chez un tiers digne de confiance. En 2005, un outil de recueil de données construit par Bertrand Coppin (lire interview

p.30) et envoyé à tous les Savs a permis de constater que le nombre d'enfants nés de parents déficients intellectuels avait doublé à partir de la fin des années 90.

Il reste aussi difficile de connaître le devenir des enfants, car il n'existe pas d'études de cohorte. Bertrand Coppin a effectué une étude voici une dizaine d'années portant sur une vingtaine d'enfants. Elle avait permis de repérer trois types de profils : certains profitant de la situation pour en tirer des bénéfices, « *comme acheter une baguette et faire croire que c'est 3 euros pour s'acheter des bonbons. C'est rigolo petit mais à 20 ans pour s'acheter des affaires, ça devient compliqué.* » Des enfants

« *parentalisés* », sur lesquels on fait porter des responsabilités d'adultes, prendre des décisions, faire des choix pour les parents. Et enfin des enfants en conflit de loyauté, « *qui se rendent compte de la situation et, à un moment donné, arrêtent d'apprendre à l'école, comme si continuer à apprendre et dépasser ses parents était une trahison* ». Le film *Parents malgré tout* laisse quant à lui apparaître une autre catégorie, celle d'enfants en fin d'adolescence qui ont fini par accepter le handicap de leurs parents, avec un lien d'attachement malgré le placement ou l'éducation chez un tiers digne de confiance.

intime et familiale (VIF), tous deux consultables sur Internet (2). Un atelier thérapeutique pour favoriser l'accès à la parole des personnes et leur réflexion sur la parentalité, ainsi qu'un groupe d'échanges de pratiques pour les professionnels ont été créés. Enfin, une démarche partenariale pour travailler en réseau, élaborer des réponses concertées, objectiver leurs observations a été lancée. « *Il a fallu dépasser les cadres administratifs et juridiques, nous y sommes parvenus grâce à notre ténacité et au soutien du conseil départemental* », poursuit-il.

Adhésion et confiance

En conséquence, l'accompagnement de ces parents est très adapté, réactif, évolutif. « *Nous construisons avec eux des pistes d'action pour leur permettre d'exercer leur parentalité*, poursuit Benoît Lacourt. *Une éducatrice coordinatrice passe très régulièrement les rencontrer, établit avec elles des priorités et des modalités de travail très pratiques : accompagnement le matin, pendant les repas, au moment du coucher, tout ce qui relève du quotidien. C'est l'idée de faire avec et d'impulser avec eux d'autres manières de faire pour qu'ils se les approprient.* » Autre volet d'action : les week-ends partagés, trois à quatre fois par an, pour poursuivre ces objectifs, et permettre à des parents dont les enfants sont placés de passer un moment ensemble, se constituer une histoire commune, préparer un retour dans la famille. « *Notre posture n'est ni une vision angélique, ni une vision catastrophiste, mais la prise en compte de la situation telle qu'elle*

Le travail en réseau constitue le principal enjeu de l'accompagnement.

est, poursuit Benoît Lacourt. *Notre limite, c'est l'adhésion des parents. Elle n'est pas évidente, elle se construit. Elle permet notamment de demander un placement provisoire quand le besoin apparaît, avec des solutions souples et séquentielles.* »

Comme beaucoup de services d'accompagnement, celui de Saint-Nazaire accueille un tiers de personnes en situation de handicap psychique et deux tiers de personnes déficientes intellectuelles. Or, l'incidence sur la parentalité est différente selon les cas et les professionnels restent souvent démunis devant la souffrance psychique. Nicole Haccart, infirmière psychiatrique et formatrice en psychoéducation, accompagne des équipes de différentes institutions et éta-

blissements. « *Il y a un grand manque de connaissance et de repères autour des troubles psychiques en général, avec des professionnels qui disent « il y a du psy là dessous » sans vraiment identifier de quoi ils parlent* » explique-t-elle. Son objectif ? Les amener à comprendre ce qui fait problème, autour de trois axes : le parcours des personnes et les conséquences possibles de troubles de l'attachement ou de troubles psychotraumatiques ; leur fonctionnement cognitif, avec parfois de grandes difficultés non repérées ; et les possibles troubles psychiatriques - humeur, anxiété, troubles psychotiques. « *Les professionnels s'aperçoivent alors que ce qu'ils pensaient relever de la psychiatrie relève en fait des deux premiers axes. Par exemple, les difficultés cognitives entraînent des problèmes d'anxiété, de dépression et un déficit d'estime de soi, et c'est très problématique pour la parentalité. Plus que la maladie psychique isolée qui, si la personne est bien soutenue, a un impact minime sur les enfants. La cognition sociale, elle, permet de décoder les émotions de l'autre, ses intentions, et c'est tout à fait nécessaire pour élever un enfant. Au final ce ne sont donc pas les maladies psychiatriques qui posent le plus de problèmes.* »

Mettre des mots sur les troubles

Pour Nicole Haccart, le travail en réseau constitue le principal enjeu de l'accompagnement, pour des travailleurs sociaux peu formés aux outils d'évaluation et qui accompagnent des personnes cumulant les difficultés. « *Leur regard est faussé par ce cumul. Il faut qu'ils puissent mieux évaluer les capacités parentales en s'appuyant sur les psychiatres, les neuropsychiatres, les psycho-traumatologues. Certains réseaux existent mais de manière très inégale sur les territoires.* » Directrice d'un établissement accueillant des adolescents en grande souffrance, Nicole Haccart a pu observer que « *la majorité des enfants concernés évoluent bien. Quand des mots sont mis sur la maladie, qu'ils la comprennent et connaissent les risques pour eux-mêmes, cela lève une partie de leur souffrance.* » Elle insiste : « *Aujourd'hui beaucoup de personnes sont suivies, mais quel est le contenu de ce suivi ?* » Et milite, comme tous les spécialistes du sujet, pour la diffusion des connaissances et des expériences, qui seule pourra apporter des réponses aux familles et aux professionnels.

Lætitia Noviello

[1] Dans le documentaire *Parents malgré tout*, de Philippe Masse, produit par Citizone et ARRED, avec le soutien de la Fondation de France et de la CAF de Seine-Maritime, 2016

[2] Le répertoire des lieux ressources est consultable sur : association-jeunesse-avenir.fr (onglet « Pôle adulte ») puis « SASP » et le guide *Vie intime et familiale* sur www.leguidevif.fr

REPORTAGE

Développeurs de parents

L'équipe du SAVS des Lices, à Castres dans le Tarn, accompagne une vingtaine de parents déficients intellectuels ou en situation de handicap psychique. Son objectif : s'adapter aux besoins des parents et des enfants, stimuler les compétences parentales.

Comme tous les vendredis, Céline Jacob se rend au SAVS des Lices (APAJH), pour une visite accompagnée avec sa fille de trois ans, Héléna. Tout à l'heure, elle ira la chercher à la crèche puis déjeuner avec elle, en présence d'un éducateur, Benoît Ricard. Avant cela, la jolie brune aux yeux bleus, trentenaire et travailleuse en Esat, accepte de raconter sa maternité, sa relation avec sa fille, et son accompagnement par l'équipe du SAVS. « *Quand j'ai accouché, je suis restée une semaine et demi à l'hôpital, puis je suis allée à la maison des femmes pendant neuf mois pour apprendre mon rôle de maman. Après, il y a eu le placement d'Héléna en famille d'accueil. C'était douloureux, je voulais la garder, mais c'était un peu dur.* » Avec ses mots, Céline Jacob raconte la traversée difficile de son couple et la façon dont elle perdait un peu pied dans sa parentalité. Déjà accompagnée avant sa grossesse par le SAVS, elle a demandé le placement d'Héléna, en confiance avec les professionnels. « *Avec la première assistante familiale, cela ne s'était pas très bien passé avec moi, elle disait des trucs bizarres sur moi* (ndlr : les éducateurs confirmeront ensuite). *Mais la deuxième est vraiment bien. Je l'appelle tous les mardis soir, je discute avec elle et la petite. Je fais des albums photos, comme ça Héléna peut les mettre dans sa chambre. L'assistante familiale lui montre et lui explique que demain, elle verra papa ou maman. Il faut qu'elle sache où elle va pour être bien.* » Aujourd'hui séparés, les parents d'Héléna gardent des liens pour leur fille, s'envoient des photos, ont des jours de visite dif-

férents mais se voient parfois lors de petits événements organisés par le SAVS. « *Les éducateurs m'aident beaucoup. En ce moment ma petite me teste, à chaque fois que je la gronde elle se met à pleurer. Ça me perturbe, c'est dur pour moi, alors les éducateurs m'aident quand je la gronde.* »

Benoît Ricard l'écoute, acquiesce, complète ses propos. « *Céline a beaucoup de compétences. Mais elle doit travailler au niveau de l'autorité. C'est difficile pour elle car je pense qu'elle croit qu'Héléna ne va plus l'aimer si elle pose des limites.* » Or, ajoute-t-il en s'adressant à elle, « *même si elle pleure, tu lui montres ton amour en lui faisant cela* ». Aujourd'hui l'autorité, hier les dosages alimentaires : à mesure que l'enfant grandit, les éducateurs ajustent leur accompagnement pour que cette jeune mère adopte les postures parentales adéquates, qu'elle n'a appris de personne.

Maillage partenarial

Après la crèche, Céline, Héléna et l'éducateur partent pique-niquer au bord d'un lac, dans un parc de la ville. Véronique Beauvois, référente de Céline, les rejoint. « *Nous allons souvent chez elle le vendredi, mais nous avons remarqué que Céline se sent insécurisée dans les endroits où il y a du monde, de l'imprévisibilité, quand des personnes qu'elle ne connaît pas s'approchent un peu trop d'elle et de sa fille. Elle a également une phobie des insectes. Donc, comme la saison s'y prête, nous allons un peu à l'extérieur pour travailler ça avec elle.* » Les éducateurs, observent, distillent quelques conseils, « *tout en faisant très attention à ne pas prendre la place* », pendant que mère et fille profitent de ce moment ensemble, de la quiétude du parc, des jeux pour enfants. A l'heure de la sieste, Céline prend une couverture pour s'allonger près de sa fille. « *Là, elle fait quelque chose de très fort car elle passe outre sa peur des insectes pour Héléna* », observe Véronique Beauvois.

À mesure que l'enfant grandit, les éducateurs ajustent leur accompagnement.



Accompagner où le besoin apparaît, à domicile ou à l'extérieur, est la mission des éducateurs.

Vingt-deux parents – de vingt-neuf enfants mineurs – sont accompagnés par le SAVS des Lices. La majorité des enfants vit au domicile des parents, seuls cinq sont placés en famille d'accueil, dont trois à la demande des parents et deux à la suite d'une décision de justice. Les éducateurs, face à l'augmentation de la parentalité des personnes qu'ils accompagnent, ont toujours cherché à leur apporter un accompagnement adapté. « *Nous avons suivi beaucoup de formations et beaucoup travaillé sur la sexualité, dès les années 95. Ce n'était pas tabou dans l'association* », souligne Véronique Beauvois.

L'équipe a aussi œuvré pour travailler plus étroitement avec le conseil départemental du Tarn, afin d'aider les services de PMI et de l'ASE à ne pas se « sentir dépossédés » de l'accompagnement, à lever leurs représentations négatives sur ces parents, différents mais pas « malveillants ». Une coopération essentielle pour éviter les placements trop hâtifs ou au contraire activer les solutions nécessaires quand elles s'imposent. « *Nous sommes honnêtes avec les parents*, poursuit Benoît Ricard. *Nous sommes là pour défendre leurs compétences parentales, mais ils savent que nous pouvons informer les personnes susceptibles de décider un placement si nous voyons que les enfants sont en souffrance.* » Des formations croisées avec des professionnels de différentes institutions, organisées par le réseau Santé Précarité Insertion Sud Tarn, ont également facilité ce maillage, et mis au clair le positionnement de chacun.

Tout ce cheminement a conduit l'équipe à réfléchir en 2014 à la création d'un lieu d'accueil parents-enfants (LAPE) dans les locaux du SAVS, pour permettre à ces parents de se rencontrer et d'échanger sur ce qu'ils vivent avec leurs enfants, leurs difficultés, leurs joies. Cet outil, appelé « les Ricochets », a été aménagé avec un coin destiné au jeu, une cuisine, une pièce pour la sieste. Mais la mayonnaise a eu du mal à prendre. « *Nous sommes partis dans ce projet sans avoir complètement évalué leurs attentes, et c'est toujours difficile de les attirer ensuite*, estime Benoît Ricard. *Surtout que beaucoup se connaissent depuis très longtemps, travaillent dans le même Esat et n'ont pas forcément envie de se voir dans ce contexte. Mais nous l'avons fait évoluer puisqu'il sert aujourd'hui pour les visites accompagnées, des spectacles ou des moments conviviaux. Ils ont fini par se l'approprier.* »

C'est là, de retour du parc et avant le retour d'Hélène chez l'assistante familiale, que Céline Jacob va passer encore un peu de temps avec sa fille, seule cette fois. « *C'est important pour elle, afin qu'elle sache ce qu'elle peut faire ou non avec elle, et nous en parler ensuite* », poursuit l'éducateur. Car Céline, qui a connu dès l'âge de neuf ans un parcours institutionnel, avec de longues années en internat, s'est fixé un objectif: « *recupérer* » sa fille dans cinq ans, être mère à plein temps.

L.N.

ENTRETIEN **Bertrand Coppin**

Éducateur spécialisé, psychologue, directeur général de l'IRTS des Hauts-de-France, Bertrand Coppin est aussi un spécialiste de la parentalité des personnes déficientes intellectuelles. Il dirige l'association PADI (Parentalité Difficile) et son groupe de recherche.



Penser les parentalités

Bertrand Coppin invite les professionnels à s'adapter aux parents, leurs capacités et leur niveau de compréhension.

En dehors du secteur social, nous entendons peu parler de ces parents différents, qui ne semblent pas intéresser la recherche ni les politiques sociales : partagez-vous ce constat ?

Oui, mais si nous n'entendons pas parler de ces parents, tant mieux, peut-être, parce que cela pourrait être le cas sous l'angle de la violence, avec des bébés qui meurent, par exemple. Donc cela veut dire qu'il n'y a pas de drame, ni de problème majeur. C'est plutôt rassurant que cette parentalité là soit diluée dans la parentalité en général. Dans les années 2000, nous avons créé l'association PADI car nous nous sommes aperçus que cette problématique était un phénomène national. Et ce qui prédominait, c'étaient les préjugés, les représentations sociales négatives. Nous avons donc souhaité créer un groupe de recherche pour produire de la connaissance. Tous les professionnels de l'accompagnement sont désormais concernés par cette parentalité. Je le constate tous les ans lors des journées nationales de formation du Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale (MAIS).

Pour autant, il semble manquer de réponses, notamment partenariales et interinstitutionnelles...

C'est une problématique complexe parce que très variable. Il y a des parents qui se débrouillent très bien et qui ont à peine besoin d'aide, parce qu'ils savent en trouver autour d'eux. Et d'autres pour lesquels c'est très compliqué. Dans ces cas là, les difficultés ne viennent pas uniquement du handicap. C'est un paramètre, mais il y en a plein d'autres : leur histoire personnelle, institutionnelle, la stigmatisation, le manque de confiance en eux, etc. Par ailleurs, il y a un impensé de la parentalité qui est une conséquence de l'impensé de la vie affective et sexuelle. Les professionnels sont donc aux prises avec ce défi colossal de tout apprendre sur la parentalité, l'interaction parentale, alors que l'enfant est déjà là. Un premier axe serait donc de parler davantage de vie affective et sexuelle, et de désir d'enfant, dans les établissements, avec ceux qui le souhaitent, puis de les préparer à être parents pendant un, deux ou quatre ans. Ensuite, oui en France, on travaille en silo, chacun dans son coin, plutôt bien d'ailleurs. Le problème c'est qu'assez rapidement les parents en situation de handicap ne comprennent plus rien ou envoient balader tout le monde. Car quand on travaille en silo, on dit des choses différentes, on peut être contradictoire et ces parents y sont assez sensibles. Il faut donc apprendre à travailler en réseau, et ce n'est pas dans notre culture du travail social. Ces parents nous offrent une chance assez extraordinaire de casser un peu ces cases et de faire des carrefours, des réseaux, comme celui de Saint-Nazaire.

Certains professionnels sont encore réticents face à des projets d'enfant...

Oui, comme pour la vie affective et sexuelle. Chaque professionnel est convaincu qu'elle est un facteur d'épa-



nouissement, mais n'est pas forcément à l'aise avec le sujet et est tout à fait favorable à condition que ce ne soit pas lui qui aborde la question ! Pour la parentalité c'est un peu pareil, avec beaucoup de préjugés négatifs. Quand une jeune adulte de 25 ans annonce à ses parents qu'elle va avoir un enfant, c'est un peu comme le décrivait Victor Hugo : « *Lorsque l'enfant paraît le cercle de famille applaudit à grands cris* ». Et bien quand l'enfant paraît chez des parents avec une déficience intellectuelle, tout le monde dit : « *Et merde.* » On pense que ça va générer plein de problèmes. Mais cela n'a rien à faire dans l'accompagnement, car l'enfant est là. Il faut donc développer des projets et des outils adaptés à la compréhension des parents. Ce n'est pas aux gens de s'adapter mais aux professionnels d'adapter leur discours et leurs outils.

Lesquels, par exemple ?

Le recours à une technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) à domicile, par exemple, qui vit au quotidien avec les parents, voit plein de choses et peut conseiller, aider, orienter... L'important est d'éta-

« **Le défi des professionnels : tout apprendre sur l'interaction parentale, alors que l'enfant est déjà là.** »

blir un climat de confiance avec eux, car la condition pour que l'accompagnement se passe bien, c'est leur adhésion. Il faut aussi développer des services d'accompagnement à la parentalité spécifiques comme il en existe dans le Nord et dans quelques départements. Un de mes projets à court terme serait aussi de créer un site ressource, avec la Fondation de France, pour recenser tous les outils et initiatives qui existent. Car aujourd'hui chacun réinvente de son côté, quelle énergie perdue !

Entretien réalisé par Lætitia Noviello

Collection Plumes



Zélie femme libre
Amélie Moy

176 p. • 10 €

L'échappée romanesque d'une aide-soignante en quête d'une autre vie

Jeune aide-soignante, Zélie rêve d'une autre vie. Elle part s'installer dans un village autonome dans le sud de la France où elle découvre une autre façon de vivre et de travailler...

Récit d'une femme en quête de liberté, ce roman, qui aborde la souffrance au travail et la maltraitance des aînés, constitue une critique acerbe de notre société. L'échappée de Zélie est comme un réenchantement du monde, salvateur et profondément humain.



Nouveauté

Un hiver au printemps
Aurélie Drivet

128 p. • 10 €

Préface de Véronique Griner-Abraham

Perdre son enfant à la naissance : le récit d'un deuil personnel et universel

Au terme d'une grossesse idyllique, Aurélie Drivet perd son enfant à la naissance. Le chaos laisse place à des questions : que s'est-il passé ? Y a-t-il eu des manquements dans le suivi à la maternité ? Comment survivre à l'absence et la perte ?

Un récit bouleversant, à la fois personnel et universel, qui lance le débat sur la qualité du suivi des grossesses à terme et nous rappelle que chaque année en France des milliers de couples vivent un tel drame.



PRESSES DE L'EHESP
PRESSES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

Ouvrages disponibles en librairie ou auprès des Presses de l'EHESP

CS 41119 • 35011 Rennes cedex
Tél. 02 99 02 28 68 • Fax 02 99 54 22 84
commande-presses@ehesp.fr

Pour en savoir plus
Consultez des extraits sur notre site
www.presses.ehesp.fr